

Assistance Technique au « Projet d'Appui à la Santé en République de Guinée (PASA) »

Convention N° GN/FED/023-819

Contrat de services N° (CRIS) : 2014 / 354-561

RAPPORT TRIMESTRIEL 4

Période du 16 octobre 2015 au 15 janvier 2016

RESUME EXECUTIF UNIQUEMENT



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Projet mis en œuvre par le Consortium
CONSEIL SANTE S.A. – Coopération Technique Belge

RESUME EXECUTIF

Le Projet d'Appui à la Santé (PASA) a été identifié par le Gouvernement de la République de Guinée, et financé par l'Union Européenne sur les ressources du 10^{ème} FED et l'Agence Française Développement avec l'objectif général d'appuyer le Gouvernement de la République de Guinée dans sa stratégie de réduction de la pauvreté et de contribuer à la réalisation des Objectifs pour le développement durable (ODD) n°4 et N°5 relatifs à la santé maternelle et infantile.

- **Résultat 1 :** Les capacités institutionnelles du Ministère de la Santé (MS) sont renforcées en tenant compte du processus de déconcentration/décentralisation ;
- **Résultat 2 :** La disponibilité, la qualité et l'utilisation des services de santé dans la région de N'Zérékoré sont améliorées, en particulier pour la santé de la mère et de l'enfant ;
- **Résultat 3 :** Un système rationalisé et pérenne d'approvisionnement garantit la disponibilité et l'accessibilité des Médicaments Essentiels Génériques dans les structures sanitaires publiques des DPS ciblées

Le Devis-Programme de démarrage signé le 27 juillet 2015 a permis la mise en place de moyens humains et physiques de l'UGP et de ses partenaires prioritaires que sont le Bureau des Stratégies et du Développement du ministère de la santé ainsi que la Direction Régionale de la Santé de N'Zérékoré, la Pharmacie Centrale de Guinée et le Laboratoire National de Contrôle de la Qualité des Médicaments (LNCQM).

Durant ce quatrième trimestre, la plupart des missions d'expertises court termes ont pu être mobilisées et la conduite des études préliminaires, bien que retardée en T3 par le contexte pré-électoral, a pu être menée.

La contribution de l'assistance technique et de l'UGP aux différents groupes de travail s'est intensifiée et a participé à la coordination des intervenants et par conséquent à l'efficacité de l'aide.

La collaboration développée par le projet avec ses partenaires a permis l'élaboration d'un Devis-programme 1 (DP1) aligné sur les stratégies nationales (PNDS – PRRS) et son approbation dans les délais prescrits par les différentes parties concernées.

Le compte bancaire de l'UGP a été crédité du montant de l'avance sur DP1 en date du 29 janvier 2016.

Les activités du projet, identifiées en T4 lors de l'élaboration du DP1 devant être exécutées en régie ainsi que dans le cadre d'engagements spécifiques, vont pouvoir être entamées en T5.

1.1. Raison d'être du document

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du contrat de services n° 2014/354-561 portant sur l'assistance technique au « Projet d'Appui à la Santé en République de Guinée » et plus particulièrement sur l'article 7.1 « Rapports obligatoires » des termes de référence.

Intitulé du rapport	Contenu	Délai de soumission
Rapport trimestriel	Brève description de l'état d'avancement technique et planification d'activités à trois mois	Au plus tard un mois suivant l'expiration de la première période de mise en œuvre de trois mois

Ce rapport décrit les avancées techniques acquises durant le quatrième trimestre de l'assistance technique au PASA, et la programmation des activités pour le trimestre 5.

1.2. Résumé succinct du rapport d'avancement

Le quatrième trimestre (16 octobre 2015 au 15 janvier 2016) de mise en œuvre du projet a été consacré à l'exécution des activités prévues dans le DP0, au lancement et à l'attribution de différents marchés, à l'appui à l'UGP pour la formulation du DP1 ainsi qu'à l'exécution d'activités de renforcement des capacités et de coordination réalisées dans le cadre de l'assistance technique court et long terme.

L'assistance technique a appuyé la mise en œuvre de nombreuses activités dont principalement :

- **Appuis techniques à l'UGP.**

L'assistance technique a maintenu ses activités de renforcement des compétences et d'appui à l'UGP par des briefings réguliers des Régisseur et Comptable nommés au PASA, ainsi que des Assistants Régisseur et Comptable recrutés et affectés au PASA et ce tant sur les aspects de gestion administrative et financière, de passation de marché que programmatiques.

- **Passation des marchés prévus au devis programme de démarrage (DP0).**

Les procédures relatives à la passation des différents marchés prévus par le DP0 ont toutes été mises en œuvre. Néanmoins, conformément aux dispositions de ce DP0, la contractualisation de certains de ces marchés (notamment pour les marchés de valeurs supérieures à 10.000 Euros) nécessitaient l'accord préalable de l'ON et de la DUE. Ces accords ont été reçus à l'exception de deux marchés relatifs à l'aménagement des bureaux de l'UGP à N'Zérékoré et à la fourniture des kits solaires. Concernant ces marchés, la CGFED a transmis les dossiers à la DUE vers la fin du mois de décembre 2015 mais la DUE n'a pas eu le temps de les traiter avant le 31 décembre 2015. Une demande sera introduite pour que la mise en œuvre de ces opérations puisse être effectuée dans le cadre du DP1-PASA. Il en est de même pour le lot 2 de l'AO informatique (fourniture d'un photocopieur) dont le premier et ensuite le second fournisseur retenus, ne se sont pas exécutés.

L'inscription de ces trois dossiers dans le DP1-PASA se fera au travers d'un avenant d'ensemble qui sera proposé fin mars 2016.

- **Elaboration des mémoires de dépenses et clôture du DP0.**

L'assistance technique a accompagné l'UGP dans l'élaboration du premier mémoire de dépenses pour les mois de septembre et octobre 2015 et a soumis celui-ci à l'ON en novembre 2015. Ce mémoire est toujours en cours de vérification.

Le second mémoire de dépenses à fin décembre 2015 est en cours d'élaboration et sera soumis à l'approbation de la CGFED en Février 2016.

Le processus de clôture du DP0 a été entamé et sera clôturé dans les meilleurs délais.

- **Elaboration du devis programme N°1 du projet.**

L'assistance technique a appuyé l'UGP dans l'élaboration et la rédaction du devis programme n°1 (DP1-PASA). Celui-ci a été approuvé par les différentes parties et endossé par la DUE en date du 18 décembre 2015.

Ce DP1-PASA d'une durée de 18 mois va permettre une continuité des activités du projet à compter du 1^{er} janvier 2016, le DP0 arrivant à échéance le 31 décembre 2015.

Des dispositions ont été prises pour la bonne mise en œuvre des activités prévues dans le DP1-PASA dès disponibilité de l'avance de fonds (effective au 29 janvier 2016).

- **UGP - Recrutement du personnel d'appui prévu au devis-programme de démarrage**

La sélection des candidatures pour les postes de chauffeur a été effectuée. Le rapport d'évaluation a été approuvé par la CGFED. Le recrutement effectif aura lieu dès disponibilité des véhicules de l'UGP (février 2016).

Faute de candidature lors de l'appel initial, l'appel relatif au recrutement d'une secrétaire a été relancé. Le processus a été finalisé et le poste pourvu depuis le mois de novembre 2015.

- **Ressources humaines de la santé.**

Les contacts entamés en T3 avec Intrahealth International afin de développer une collaboration avec le projet et la DRS de N'Zérékoré pour l'installation du logiciel de gestion des ressources humaines iHRIS, ont été poursuivis.

La mise en place de ce système d'information des ressources humaines (SIRH) informatisé permettra dans un premier temps à la DRS de N'Zérékoré et ensuite au niveau national, de collecter, maintenir à jour et d'analyser les données sur les personnels et donc de disposer d'une capacité renforcée en matière de suivi, gestion, répartition et planification des besoins en ressources humaines.

Les solutions iHRIS open source sont gratuites et interfaçable avec le DHIS2.

Une formation d'enquêteurs, préalable au processus de recensement du personnel de santé sur site sous iHRIS (prévue en T5), a été organisée à N'Zérékoré en décembre 2015.

Le budget relatif au recensement de ces personnels de santé de la région sanitaire de N'Zérékoré ainsi que les moyens techniques y afférant ont été inscrits au DP1-PASA.

La troisième phase de la mission d'expertise court terme de diagnostic et propositions de pistes d'intervention sera mobilisée en T5 afin de contribuer, en collaboration avec le projet HEAT mis en œuvre par eHealth et les ministères concernés, à la révision du cursus de formation des ATS ainsi qu'à l'identification d'un processus de formation continue de ces personnels.

■ **Système d'Information Sanitaire.**

L'assistance technique contribue hebdomadairement au groupe technique « Système d'Information Sanitaire » (SNIS) regroupant le BSD et les PTF concernés. Ce groupe appuie la formulation du plan stratégique de développement du système national d'information sanitaire (SNIS) et coordonne les appuis techniques et financiers permettant la mise en œuvre future du SNIS.

Concernant l'option technique, c'est le système DHIS2 (District Health Information System) qui a été retenu. Ce système (Open Source) déjà utilisé par l'ensemble des pays de la région, tout en ayant centré sur un renforcement de la capacité de surveillance et de réponse au niveau des districts sanitaires, permettra une analyse nationale et régionale des données sanitaires en temps réel et contribuera à l'élaboration de stratégie de réponses basées sur des évidences.

En collaboration avec différents partenaires dont particulièrement l'OMS et EHealth Africa, le projet appuiera la mise en œuvre de DHIS2 dans la région sanitaire de N'Zérékoré et a prévu dans le DP1 les budgets relatifs à la formation des intervenants ainsi qu'à l'acquisition des moyens techniques et informatiques.

En T5, une expertise national moyen terme sera mobilisée afin d'appuyer la BSD au niveau de N'Zérékoré pour l'installation du DHIS 2 et de IHris et la formation des intervenants.

■ **Construction/réhabilitation.**

Une mission d'évaluation des infrastructures sanitaires ciblées par le projet et susceptibles de réhabilitation/reconstruction a été menée en septembre 2015 par deux architectes, experts non principaux court-termes, accompagnés de cadres de la DIEM et de la DRS en région sanitaire de N'Zérékoré.

Des arbitrages relatifs aux travaux prioritaires ont été effectués. Les rapports de mission ont été validés par le ministère de la santé. Une nouvelle mission chargée d'élaborer le cahier des charges pour la sélection d'un bureau d'étude chargé de la mise en œuvre des travaux aura lieu du 1 au 6 février 2016. Le DAO devrait être finalisé en mars 2016.

■ **Evaluation des besoins en équipements et matériels biomédicaux.**

Une expertise court-terme (Ingénieur biomédical) a été mobilisée afin d'appuyer la DIEM dans l'évaluation des besoins en équipements et matériels biomédicaux au bénéfice des structures de santé de la région de N'Zérékoré ciblées par le projet.

A date de rédaction de ce rapport, le rapport final est en cours de soumission pour approbation. Un arbitrage sera effectué avec les parties concernées afin d'identifier les investissements susceptibles de répondre adéquatement aux objectifs prioritaires du projet.

■ **Infrastructures de santé.**

Afin de contribuer à la coordination des intervenants et des interventions, l'assistance technique a continué à participer au sous-groupe technique « Infrastructures » de santé qui se réunit hebdomadairement. Dans ce cadre, une matrice des interventions a été développée et est régulièrement actualisée et les informations techniques relatives aux infrastructures sont partagées entre tous les intervenants.

Dans le cadre de la mobilisation d'un expert national court-terme en informatique, la base de données sera remodelée et mise en ligne sur le site web du Ministère de la Santé.

- **Supervision des formations sanitaires à N'Zérékoré.**

Dans le cadre de son appui continu à la DRS de N'Zérékoré, l'assistance technique a poursuivi en routine ses activités de renforcement de la DRS en matière de supervision des formations sanitaires et d'appui à la coordination des activités des partenaires techniques.

Un focus particulier sera accordé au suivi de la mise en œuvre des PAO.

- **Collaboration PASA-UNICEF.**

Afin de renforcer la coordination des activités entre l'UGP et l'UNICEF, bénéficiaire de fonds du PASA, des réunions mensuelles sont organisées et regroupent les partenaires impliqués à N'Zérékoré (Bureau local de l'UNICEF, DRS, UGP PASA et assistance technique). Une réunion mensuelle est également organisée à Conakry entre le bureau de pays de UNICEF, l'UGP et la DUE.

Des retards importants dans la contractualisation des activités devant être sous-traitée par l'UNICEF avec le PACV sont constatés. Un déblocage de cette situation semble en cours et un nouveau calendrier des activités a été établis lors d'une réunion de coordination tenue à N'Zérékoré le 26 janvier réunissant la DRS, le PASA et UNICEF.

- **Assistance technique à la PCG.**

L'assistance technique en gestion et approvisionnement a poursuivi ses activités de renforcement institutionnel et des compétences de gestion et ce en coordination avec le projet SIAPS/MSH.

Sur base des données fournies par les districts sanitaires lors ateliers de quantification des besoins, le DAO relatif à l'acquisition des Médicaments Essentiels Génériques (MEG) a été élaboré et présenté pour approbation à la CGFED.

- **Révision de la ligne de base et plan de suivi évaluation.**

Une expertise de courte durée a été mobilisée en T4 afin d'actualiser le cadre logique du PASA et d'établir un plan de suivi évaluation.

Il en ressort que la logique d'intervention du PASA, élaborée en 2013 alors que l'épidémie à virus Ebola n'avait pas encore frappé la Guinée, reste pertinente. L'épidémie d'Ebola n'a fait que démontrer encore plus les insuffisances globales systémiques antérieures, insuffisances qui avaient été identifiées lors de la formulation du PASA.

Le rapport de mission souligne également l'alignement des objectifs du PASA sur ceux du PNDS et du PRRS mais aussi l'insuffisance du financement par rapport à certaines activités dont particulièrement concernant les réhabilitations d'infrastructures sanitaires et leur équipement.

- **Financement basé sur la performance**

Une expertise court-terme a été mobilisée en T4 afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'une approche pilote en financement basé sur la performance.

Le rapport a été transmis au Ministère de Santé pour validation.

Il en ressort que le bon déroulement et le succès de cette approche de FBP dépendent de certains préalables tels que le bon fonctionnement du système national d'approvisionnement en médicaments, un Système National d'Information Sanitaire (SNIS) fonctionnel, une administration territoriale déconcentrée ou décentralisée performante, la disponibilité adéquate en ressources humaines de la santé et enfin la capacité avérée du gouvernement à développer des stratégies budgétaires permettant de financer le système à moyen terme sur le budget de l'Etat. Tous ces facteurs déterminants sont parmi les résultats attendus du projet mais ne constituent actuellement pas des acquis permettant de développer de manière réaliste et pérenne une approche PBF. La poursuite de la réflexion et des conditions de mise en œuvre d'un financement sur la performance doit se poursuivre mais probablement avec comme horizon un agenda dépassant les limites du PASA sous sa forme et son financement actuel.

- **Financement sectoriel et mutualisation du risque maladie.**

En collaboration avec les partenaires impliqués, durant le prochain trimestre 2016 (T5), des termes de référence pour une étude approfondie sur la mutualisation du risque maladie seront élaborés et le processus de recrutement d'une expertise sera entamé. Cette étude évaluera

l'impact et la performance des mutuelles et recommandera les axes réglementaires à privilégier pour institutionnaliser la mutualisation du risque maladie. Si l'efficacité et l'efficience est démontrée, les résultats de cette étude devraient permettre au MS de définir un cadre juridico-administratif en faveur du développement des mutuelles en Guinée, ceci notamment, afin répondre au financement du secteur en apportant des financements additionnels aux formations sanitaires qui seraient payés par les mutuelles.

Le document complet peut être obtenu auprès de la Délégation de l'Union Européenne en République de Guinée.